

## Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit :	DYNASTRAT (la "SICAV")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0014003900
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Cette SICAV est autorisée en France et réglementée par L'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Ce document d'informations clés est valable à partir du 01/09/2023.

## En quoi consiste ce produit ?

### TYPE

La SICAV est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit français.

### DURÉE

La SICAV est constituée pour une durée indéterminée. Elle a été agréée le 11/05/2021 et lancée le 09/06/2021. Aussi bien la Société de Gestion de la SICAV que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution de la SICAV selon les modalités décrites dans les Statuts de la SICAV.

### OBJECTIFS

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à l'évolution de l'indice composite 60% STOXX EUROPE 600 + 30% FTSE MTS 1-3 ans + 10% €STER calculé coupons et dividendes réinvestis sur l'horizon de placement recommandée (5 ans minimum).

L'équipe de gestion utilise de façon active et discrétionnaire une gestion flexible et dynamique en investissant dans des OPCVM, des FIA et/ou des Fonds d'investissement ainsi que des instruments financiers dérivés. Pour atteindre l'objectif de gestion, l'équipe de gestion cherche à mettre en œuvre une large diversification des actifs (actions, obligations, monétaires) en sélectionnant des OPC sur les critères suivants: (i) La définition d'une allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de style de gestion basée sur une analyse fondamentale macro-économique et micro-économique, (ii) la sélection des OPC, sur la base d'une analyse qualitative des Fonds de l'univers d'investissement.

Dans le cadre d'une approche de gestion diversifiée d'un point de vue géographique, la SICAV pourra être exposée, exclusivement par le biais d'investissement en OPC ou en instruments financiers dérivés de 40 à 110% aux marchés d'actions internationaux. La SICAV pourra être exposée de façon indirecte aux risques liés aux petites capitalisations (c'est-à-dire inférieure à 1 milliard d'euros) jusqu'à 25% de l'actif net. De même elle pourra être exposée de façon indirecte à des actions d'émetteurs ayant leur siège social dans des pays hors OCDE (dont des pays émergents) dans la limite de 30% de l'actif net. Par ailleurs, la SICAV pourra être exposée aux marchés US dans la limite de 50% de l'actif net et aux marchés du Japon dans la limite de 30% de l'actif net. L'exposition aux produits de taux, du secteur privé ou du secteur public sans répartition prédéfinie, sera comprise entre 0 et 40% de l'actif net, sans contraintes géographiques et, sans contraintes de notation ou non notés. Etant entendu que la Société de Gestion ne recourt pas systématiquement à des notations émises par des agences de notation pour fonder ses décisions d'investissement et procède à sa propre analyse de crédit.

La SICAV pourra également être exposée jusqu'à 20% de son actif en OPC monétaires.

La SICAV peut détenir 100% de son actif net en parts et/actions d'OPCVM ou, dans la limite de 30% de son actif net, en parts ou actions de Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIA) relevant de la Directive 2011/61/UE et répondant aux critères listés à l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion pourra également recourir à des instruments financiers dérivés et à des titres intégrant des dérivés à titre de couverture et/ou d'exposition des risques action, de taux et de change.

Enfin la SICAV pourra être exposée au risque de change jusqu'à 110% de l'actif net.

La SICAV est gérée activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Crédit Industriel et Commercial (CIC).

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative par action est disponible auprès de la Société de Gestion.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement	5 ans EUR 10 000		
	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	

#### Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 3 960 -60.4%	EUR 4 100 -16.3%	
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 8 140 -18.6%	EUR 8 300 -3.6%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy entre septembre 2021 et octobre 2022.
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 10 300 3.0%	EUR 10 810 1.6%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy entre avril 2014 et avril 2019.
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 11 890 18.9%	EUR 12 700 4.9%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le proxy entre novembre 2012 et novembre 2017.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance de la SICAV et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs de la SICAV sont déposés au Crédit Industriel et Commercial (CIC), et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif de la SICAV ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

La SICAV ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans

Coûts totaux	EUR 763	EUR 2 472
Incidence des coûts annuels (*)	7.6%	4.3%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5.9% avant déduction des coûts et de 1.6% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

### Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie

Si vous sortez après 1 an

Coûts d'entrée	Jusqu'à 4.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à EUR 400
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0

### Coûts récurrents prélevés chaque année

Frais de gestion et autres frais	3.50% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 350
Coûts de transaction	0.13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 13

### Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques

Commissions liées aux résultats	20% TTC de la performance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence 60% STOXX EUROPE 600 + 30% FTSE MTS 1-3 ans +10% ESTER	EUR 0
---------------------------------	--	-------

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (RHP) : 5 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chez le dépositaire, chaque jour de bourse jusqu'à 12h30 et sont exécutés sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de bourse et publiée deux (2) jours suivant le jour de bourse. Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié en France (au sens du Code du Travail) où les bourses de référence sont ouvertes ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA), la centralisation s'effectue le jour ouvré suivant.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion de la SICAV afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

**DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris**

[dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com)

[www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)

## Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur cette SICAV, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles sur le site [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).